SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2025

Convoqué le 29/09/2025 Affiché le 29/09/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix octobre à 20 heures 30 minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Pierre NAYROLLES, sous la présidence de Monsieur COSTES Sébastien, Maire

<u>Présents</u>: MM COSTES Sébastien – MEJANE Damien – VIGOUROUX Thierry – Mme FALISSARD Karine – MM. VAREILLES Francis – BREGOU Eric – REMIZE Jean-François – Mme FABRE Véronique et Mme CARMARANS Myriam

Absents excusés: Mr BOSCUS Bruno a donné pouvoir à Mr MEJANE Damien

Mr CHARLES Régis a donné pouvoir à Mr BREGOU Eric

Secrétaire de séance : Mme FABRE Véronique

Liste des délibérations prises :

<u>Délibération n°251010-01</u> – Examinée le 10 octobre 2025 – Subvention aux associations – Approuvée

<u>Délibération n°251010-02</u> – Examinée le 10 octobre 2025 – **Modification du règlement d'utilisation** de la salle Pierre Nayrolles – Approuvée

Délibération n°251010-03 – Examinée le 10 octobre 2025 – Décision Modificative n°1 – Approuvée

<u>Délibération n°251010-04</u> – Examinée le 10 octobre 2025 – Décision Modificative n°2 – Approuvée

<u>Délibération n°251010-05</u> – Examinée le 10 octobre 2025 – **Retrait de la délibération 250701_02** – Approuvée

<u>Délibération n°251010-06</u> – Examinée le 10 octobre 2025 – Modification des conditions du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions de Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) – Approuvée

<u>Délibération n°251010-07</u> – Examinée le 10 octobre 2025 – **Mise à jour des compétences et approbation des statuts de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère** – Approuvée

<u>Délibération n°251010-08</u> – Examinée le 10 octobre 2025 – Convention de répartition des charges en matière de conservation, d'entretien et d'exploitation du domaine public routier départemental sur le territoire communal.

- Approuvée

<u>Délibération n°251010-09</u> – Examinée le 10 octobre 2025 – Convention de partenariat financier entre le département et la commune.

- Approuvée

Le secrétaire de séance FABRE Véronique Le Maire Sébastien COSTES

